

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

exercice : 29

présents : 26

votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze minutes, le vingt-quatre septembre le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Maxime Herlédan, Maire.

Objet :

2026-09-08

Modification du tableau des effectifs

Date de convocation du Conseil municipal :

9 septembre 2026

PRÉSENTS : M. HERLÉDAN, Mme TINÉVEZ, M. QUENTEL, Mme LECOMPTE, M. COMBROUX, Mme EVEN, M. BOURAYA, Mme CLOAREC, M. DA FONSECA, M. BICREL, Mme BARILLEC, M. CHEVAL, Mme ARPHEXAD, M. BLEUNVEN, Mme LALÇON, Mme FAGOT, Mme DIVERRES, M. POULIQUEN, Mme LE MEUR, Mme VANZÉE - LEBRIS, Mme COTTON - KERSIMON, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme LE PAGE Mme GESTIN, M. CHEVÉ.

Absents ayant donné procuration :

M. SALAÛN	procuration à	M Le Maire
M. POCHAUVIN	procuration à	Mme EVEN
M. JOLY	procuration à	M. COMBROUX

Absents :

Secrétaire de séance :

M. BICREL



Certifié exécutoire

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.



G. B.

DÉLIBÉRATION N° 2026-09-08

Ressources humaines

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rédacteur : Bernard Herroux
Rapporteur : Monsieur le Maire

Afin de prendre en compte les évolutions statutaires de deux agents, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Il est proposé au Conseil municipal de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

Avancements de grade :

Création des grades suivants :

- Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 30/35^{ème} (1 poste) ;
- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet (1 poste).

Suppression des grades suivants :

- Adjoint d'animation à temps non complet 30/35^{ème} (1 poste) ;
- Adjoint technique à temps complet (1 poste)

Il en résulte aucune incidence financière annuelle liée à ces avancements de grade.

Avis du comité social territorial du mardi 15 septembre 2026 : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission Moyens généraux du jeudi 17 septembre 2026 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Gilbert Bicrel

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 24 septembre 2026

Le Maire,

Maxime Herlédan

